

"Le Rapport sur l'UEM - Pour une "convergence historique" " dans Europe (21 avril 1989)

Légende: Le 21 avril 1989, Emanuele Gazzo, directeur général de l'Agence Europe, invite les dirigeants politiques des Douze à répondre positivement aux propositions contenues dans le Rapport Delors sur la mise en pratique de l'Union économique et monétaire (UEM).

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef RICCARDI, Ferdinando. 21.04.1989, n° 5000. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"le_rapport_sur_l_uem_pour_une_"convergence_historique"_"_dans_europe_21_avril_1989-fr-a6b9e0bc-3f20-4ac6-9774-dffb2ee8046e.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 26/11/2012

Le Rapport sur l'UEM - Pour une "convergence historique"

Nous avons cité quelques caractéristiques et points forts du Rapport Delors. En publiant le texte, nous avons voulu contribuer à faciliter un large débat.

Il est prématuré de se prononcer sur les chances qu'a ce projet de se réaliser dans des conditions optimales. Nous avons toujours insisté sur le caractère éminemment politique du choix monétaire. Aujourd'hui, tout le monde est forcé de le constater. Car, comme vient de l'écrire M. Jean Peyrelavade, le système actuel "n'est plus viable dans la durée" et "l'institutionnel doit enfin répondre à l'économique, faute de quoi les forces de dissociation finiront par l'emporter". L'inspiration qui est à la base de la construction de l'Europe étant politique, c'est le politique qui aura le dernier mot.

Cela dit, la réussite n'est pas acquise. L'opposition "idéologique", qui se manifeste surtout au Royaume-Uni, pourra s'appuyer sur des prétextes de caractère "pragmatique", pour justifier des "blocages" du processus à l'un ou l'autre stade de son développement. Il est vrai que ce processus a été imaginé, et explicitement défini comme un tout, qu'il est difficile de démonter afin d'en utiliser l'une ou l'autre partie séparément (comme quelqu'un aimerait faire avec l'Acte Unique). Comme l'a écrit le "Times": "en traçant un chemin vers l'UEM, le Comité a écrit un agenda qui maintenant ne peut plus être "non-écrit". Cela a conduit le journal à critiquer Mme Thatcher pour avoir adopté une tactique risquée en acceptant de donner un mandat au Comité. Elle espérait sans doute qu'au sein de celui-ci seraient bientôt apparues des divergences insurmontables, qui auraient entraîné l'échec de l'entreprise.

C'était ne pas compter avec l'opiniâtreté de M. Delors et de ses collaborateurs mais aussi sur ce que l'on peut qualifier de "réalisme créateur" de tous ceux qui ont contribué à ce travail et qui se sont rendus compte non seulement de l'"inéluçabilité" d'une certaine évolution, mais de la nécessité absolue et urgente de la prendre en compte et de l'accompagner. On peut donc dire que le véritable point fort du Rapport est le fait d'exister. Mais celui-ci pourrait être aussi son point faible, dans l'hypothèse où la détermination et la cohérence dont ont fait preuve ses auteurs devait faire défaut aux dirigeants politiques.

C'est à eux, en effet, qu'il appartient maintenant de répondre et d'agir. Le Rapport indique une date de départ, le 1er juillet 1990 au plus tard, ce qui est tout à fait logique parce qu'il s'agit de la date à laquelle doit entrer en vigueur la libération complète des mouvements de capitaux. Mais qui des douze Etats membres participera à ce départ? Et qui s'engagera à accepter la totalité des éléments résultant de ce processus et notamment l'objectif final? Le Rapport rappelle que, s'il n'y a qu'une Communauté, il arrive que tous ses membres n'ont pas participé pleinement à tous ses aspects depuis le début: une certaine flexibilité sera donc nécessaire. Ce qui est important est (par. 39) "un engagement politique clair à l'égard de l'étape finale". Un tel engagement serait d'autant plus important "si tous les membres de la Communauté devenaient membres à part entière du SME au cours de la première étape et souscrivaient à l'obligation de formuler une politique économique convergente dans le cadre des institutions existantes". Or, les engagements sont une chose et les actions concrètes peuvent en être une autre. En l'absence d'un calendrier et d'une échéance finale, une coordination des politiques aboutissant à une convergence des performances pourrait se révéler illusoire, quelles que soient les procédures "contraignantes" adoptées car le cadre des institutions existantes est trop faible si les pouvoirs politiques (nationaux) ne suivent pas. Blocages ou manœuvres "dilatoires" seraient mis en oeuvre. Comment l'éviter? L'expérience des années 70 ne laisse guère d'espoir.

Nous avons besoin d'une forte impulsion politique, devant aboutir non pas à un "compromis" mais à une "convergence historique" entre ceux qui se disent réalistes et ceux qui le sont vraiment (Kissinger a écrit: "il y a deux sortes de réalistes: ceux qui emploient les faits et ceux qui les créent"). Pour créer la nouvelle réalité européenne, l'apport britannique est précieux: il serait attristant de constater qu'il n'est pas indispensable.

Emanuele Gazzo